

Le point sur...

La France au 4^e congrès mondial de Cités et gouvernements locaux unis

(Rabat, Maroc, du 1^{er} au 4 octobre 2013)

www.diplomatie.gouv.fr

L'APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, UN AXE FORT DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE

- Le ministère des Affaires étrangères (MAE) mène des programmes d'appui à la décentralisation et au mouvement municipal, en particulier en Afrique.

- L'Agence française de développement (AFD) a élaboré des outils financiers novateurs en direction des collectivités locales. Elle a engagé 2 milliards d'euros au profit du développement urbain dans les États étrangers en 2012.

- L'action extérieure des collectivités locales françaises est parmi les plus actives au niveau mondial.

- Les entreprises françaises de services urbains disposent de compétences reconnues.

- L'engagement de la France en faveur de la construction de villes plus inclusives et durables s'est concrétisé par la création du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) en 2011, plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise urbaine française à l'international.



Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement, a participé aux côtés de nombreux élus français au 4^e congrès mondial de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), l'association mondiale des gouvernements locaux et régionaux. Celui-ci était organisé du 1^{er} au 4 octobre 2013 à Rabat, sous le haut patronage du roi du Maroc, Mohammed VI.



Pascal Canfin lors du 4^e congrès mondial de CGLU à Rabat. © Julie Salagnac

Dédié au thème « Imaginer la société, construire la démocratie », le congrès a accueilli plus de 3 000 participants représentant 124 pays. La délégation française (comptant plus de 160 personnes) était la plus nombreuse des délégations étrangères, suivie par la Turquie, l'Afrique du Sud, la Russie et la Chine.

Le congrès a aussi été l'occasion de célébrer le centenaire du mouvement municipal international, lancé en 1913 à Gand (Belgique). Il a principalement été consacré à la préparation de l'agenda de l'ONU pour l'après 2015, et à la Conférence des Nations unies sur les établissements humains (conférence Habitat 3, prévue en 2016) qui redéfinira l'agenda urbain international jusqu'en 2036.

Ce qu'il faut savoir

- **CGLU est l'organisation commune de représentation politique des autorités locales au niveau mondial.**

- **Le congrès a acté la réélection de Kadir Topbaş, maire d'Istanbul, à la présidence de l'organisation, ainsi que l'élection de 6 coprésidents, dont deux Français :**
 - Alain Juppé, président de l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), maire de Bordeaux ;
 - Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, au titre de sa présidence de la commission permanente sur l'égalité des genres.

- **La déclaration de Rabat a été adoptée à l'issue du congrès. Elle affirme le rôle stratégique des gouvernements locaux et régionaux pour la démocratie, la paix et le développement. Elle appelle à une reconnaissance accrue du rôle des autorités locales dans le système des Nations unies et dans la préparation de l'agenda post-2015 de l'ONU, ainsi que de la conférence Habitat 3.**

- **La ville de Bogotà, en Colombie, accueillera la prochaine édition du congrès mondial de CGLU en 2016.**

- **La France compte parmi les soutiens les plus actifs de CGLU. Elle est un des premiers États membres à avoir proposé une prise en compte forte des enjeux territoriaux et du rôle des collectivités dans l'agenda post-2015.**

■ Une forte implication française

La délégation française était coordonnée par le ministère des Affaires étrangères (MAE), Cités unies France (CUF), et le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT).

Parmi les intervenants aux sessions, on peut citer: Bertrand Delanoë, maire de Paris, président d'honneur de CGLU ; Ségolène Royal, présidente de la Région Poitou-Charentes, présidente de l'Assemblée internationale des régions francophones (AIRF) ; Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de l'AFCCRE et nouveau coprésident de CGLU.

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement, est intervenu en clôture du congrès. Il a mis en exergue l'importance de la diplomatie des territoires, citant les 300 projets de coopération décentralisée menés au Maroc par 90 collectivités françaises. Il a par ailleurs signalé l'appui considérable apporté par l'AFD dans le champ du développement urbain. Enfin, il a souligné le défi majeur du changement climatique, qui concerne en premier lieu les collectivités locales et l'importance de mieux les associer aux négociations climatiques, notamment dans le cadre de la 21^e Conférence des Nations unies sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015.

■ La préparation de l'agenda post-2015 et de la conférence Habitat 3

Suite à la conférence « Rio+20 » en 2012, le thème de la ville durable a été proposé pour faire l'objet d'un possible objectif du développement durable (ODD). La France défend la



Un événement parallèle : « Les défis de la croissance urbaine » a été organisé à Rabat. © Camille Le Jeun

prise en compte du rôle stratégique des collectivités locales et des enjeux territoriaux dans son document de positionnement pour l'agenda post-2015, élaboré en concertation avec la société civile.

Un groupe de travail international de gouvernements locaux et régionaux pour le processus post-2015 et Habitat 3 fédère la contribution des collectivités locales à ces agendas.

■ L'accès aux services de base pour tous

Les collectivités locales jouent un rôle majeur pour la fourniture des services de base, socle fondamental du développement humain.

Le congrès a été marqué par le lancement du 3^e rapport mondial sur la décentralisation, dit « GOLD 3 ». Dédié à « l'accès aux services publics et à l'urbanisation du monde », il a été présenté par Jean-Marie Tétart, député-maire de Houdan, conseiller du président de l'Institut de la gestion déléguée.

Une session a également été organisée par la commission des finances locales pour le développement de CGLU et Suez Environnement sur le thème « financements et gouvernance

des services publics de base ».

■ La planification urbaine et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales

La planification urbaine constituera une des principales priorités du futur agenda urbain international pour accompagner la forte croissance urbaine en cours, en particulier en Afrique et en Asie. Lors du 24^e conseil d'administration d'ONU-Habitat en avril 2013, la France s'est vu confier un rôle de chef de file européen pour élaborer des lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale, qui constitueront une contribution importante à la conférence Habitat 3.

La direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du MAE a organisé, avec l'ambassade de France au Maroc et le PFVT, un événement parallèle sur le thème suivant : « Les défis de la croissance urbaine, quels moyens pour les collectivités locales ? »

Un stand France a par ailleurs permis de présenter les approches et les savoir-faire dans le domaine de l'appui aux collectivités locales et du développement urbain durable.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Le site du 4^e congrès mondial de CGLU
www.rabat2013.uclg.org/fr

L'Atlas français de la coopération décentralisée

www.cncd.fr/frontoffice/bdd-recherche.asp

Le site du ministère des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-audeveloppement-et/gouvernance-democratique/

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction du développement et des biens publics mondiaux
Sous-direction de la gouvernance démocratique

Émilie Maehara - emilie.maehara@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

